

## CONSENTEMENT À LA CUEILLETTE, À L'UTILISATION ET À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### IDENTIFICATION DE L'AGENCE OU DU COURTIER

ROYAL LEPAGE GROUP MELLOR (ELITE, GLOBAL ET HERITAGE)

NOM DE L'AGENCE OU DU COURTIER

agence immobilière  courtier immobilier agissant à son compte

608-3535 BOUL. ST-CHARLES  
KIRKLAND, QC H9H 5B9

OU

1245 AVENUE GREENE  
WESTMOUNT, QC H3Z 2A4

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, COURRIEL

Inscrire ici le nom du courtier

REPRÉSENTÉ PAR

Numéro de permis :

exerçant ses activités au sein de la société par actions suivante :

Inscrire ici le nom de la société par actions, si applicable

NOM DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

(ci-après appelé « l'AGENCE » ou « le COURTIER ») recueille, utilise, communique les renseignements personnels, conformément aux dispositions des lois applicables et à la politique de protection des renseignements personnels dont la copie est rendue disponible pour la personne concernée ou qui peut être consultée en ligne à cette adresse : <http://mellorgroup.ca/>

L'AGENCE ou le COURTIER peut recueillir vos renseignements personnels par le biais du présent formulaire, verbalement, ou par le biais d'autres documents soumis ou à soumettre dans le cadre de la transaction immobilière. Ces renseignements personnels sont nécessaires et ils seront utilisés aux fins suivantes :

- Vérification de votre identité.
- Réalisation de la transaction immobilière :
  - Si vous êtes lié(e) par un contrat de courtage immobilier :
    - Mise en marché de l'immeuble identifié au contrat de courtage visant sa vente ou sa location; ou
    - Recherche d'immeubles identifiés au contrat de courtage visant l'achat ou la location d'un immeuble.
  - Si vous n'êtes pas lié(e) par un contrat de courtage immobilier et que l'autre partie est représentée par l'agence ou le courtier :

En vertu de son obligation d'accorder un traitement équitable à toutes les parties de la transaction, l'agence ou le courtier doit recueillir, utiliser et communiquer certains renseignements personnels de la ou des parties qu'il/elle ne représente pas et qui sont nécessaires afin de réaliser la transaction immobilière relative à la vente, à l'achat ou à la location de l'immeuble.
- Tenue des dossiers de l'AGENCE ou du COURTIER.

Le cas échéant, vos renseignements personnels peuvent être communiqués à l'extérieur du Québec, communiqués et utilisés par des tiers, tels que, par exemple, les mandataires, cocontractants, sous-contractants, fournisseurs de l'AGENCE ou du COURTIER, et ce, en conformité avec la politique de protection des renseignements personnels de l'AGENCE ou du COURTIER. Dans le cadre du contrôle de l'exercice des activités en matière de courtage immobilier, vos renseignements personnels peuvent être communiqués à l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec ou au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec.

Dans certains cas prévus par la loi, vos renseignements personnels peuvent être utilisés à d'autres fins que celles décrites ci-dessus ou communiqués à des tiers sans votre consentement.

## CONSENTEMENT À LA CUEILLETTE, À L'UTILISATION ET À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (suite)

### Services de diffusion d'information entre agences et courtiers

Si, dans votre contrat de courtage avec l'AGENCE ou le COURTIER, vous avez autorisé l'AGENCE ou le COURTIER à transmettre les informations concernant l'immeuble et les renseignements personnels afférents afin de bénéficier de services de diffusion d'information entre agences ou courtiers, ceux-ci seront communiqués au(x) fournisseur(s) de services sélectionné(s) ci-dessous (**Indiquez votre ou vos choix**):

**Service fourni par la Société Centris inc.**

Le service de diffusion fourni par la Société Centris inc. permet le partage de données immobilières aux agences et aux courtiers abonnés à ce service ainsi qu'au public. Ce partage sert notamment dans le cadre de la mise en marché de l'immeuble ainsi que pour l'établissement de comparables et de valeurs marchandes, la production d'analyses, d'études et de statistiques. Des tiers, tels que, notamment, certains professionnels de l'immobilier ou des entités publiques peuvent, sous certaines conditions, avoir accès aux données immobilières de ce service. Pour en savoir plus sur les paramètres de la cueillette, de l'utilisation et du partage avec les tiers de vos renseignements personnels par la Société Centris inc., veuillez prendre connaissance de la politique de confidentialité dont la copie est rendue disponible par l'AGENCE ou le COURTIER ou qui peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : <https://www.centris.ca/fr/politique-confidentialite-service-diffusion-centris>.

Lorsque vous acceptez de communiquer vos renseignements personnels à la Société Centris inc., vous acceptez cette politique de confidentialité.

**Autres : (Identifiez et décrivez le service)**

OACIQ, APCIQ, FARCIQ, REVENUE QUEBEC, REVENUE CANADA, CANAFE

**JE CONSENS** à ce que l'AGENCE ou le COURTIER recueille et communique mes renseignements personnels au(x) service(s) de diffusion d'information entre agences et courtiers identifié(s) ci-dessus selon les paramètres de la politique de confidentialité applicable.

### Droit d'accès, de retrait et de rectification

Sous certaines réserves, la loi vous reconnaît le droit d'avoir accès à vos renseignements personnels. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels. Vous pouvez requérir la rectification de votre renseignement personnel détenu par l'AGENCE ou le COURTIER s'il est inexact, incomplet ou équivoque.

### Consentement

**JE CONFIRME** avoir lu et compris l'information relative à la cueillette, à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels. Je consens à la cueillette, à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels par l'AGENCE ou le COURTIER. Je reconnais qu'en cas de retrait de mon consentement à l'utilisation et à la communication de mes renseignements personnels, l'AGENCE ou le COURTIER ne pourra pas fournir ses services dans le cadre de la réalisation de la transaction immobilière.

### Nom du client ou de la personne non représentée :

Utiliser l'Annexe générale si 2e signature ou annexe affirmant que la personne a pris connaissance du consentement.

PRÉNOM ET NOM

X

SIGNATURE

Date: 

JOUR	MOIS	ANNÉE							

Réinitialiser